

LRD

En Suisse comme ailleurs, la souveraineté alimentaire a besoin des consommateurs

Le modèle agricole suisse est souvent cité comme exemple d'agriculture écologique à taille humaine. Mais la pression des négociations à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) pourrait saborder cette réputation. Le syndicat paysan Uniterre compte sur les consommateurs pour défendre le droit des Suisses à se nourrir le plus possible des fruits de leur territoire. Il se fait le moteur de l'agriculture contractuelle.

Lopin bleu, Panier à pattes, Agrihotte, leurs noms rivalisent de fantaisie où sont plus terre à terre, tel Le Jardin potager ou Saveurs de saisons. Mais toutes ces coopératives poursuivent le même rêve : rapprocher les consommateurs des agriculteurs pour décider de concert quoi produire, comment le faire et partager les risques de l'agriculteur. Cela s'appelle l'« agriculture contractuelle ».

Pendant vingt-cinq ans, les Jardins de cocagne à Genève et la Clef des champs dans le Jura sont restés des pionniers bien isolés de cette forme d'agriculture. Et puis, en 2003, l'Affaire Tournereve a réussi à susciter l'intérêt de 1000 familles qui ont commandé à l'avance leurs produits de garde. Le côté ludique, festif, joyeux a plu. Peut-être aussi la prise de conscience que l'alimentation est une affaire beaucoup trop importante pour la déléguer entièrement aux grandes surfaces. Depuis, les associations d'agriculture contractuelle bourgeonnent partout en Suisse romande : six nouvelles initiatives ont vu le jour depuis 2005. Autour de 2000 familles ont un contrat avec un agriculteur ou un jardinier pour produire leurs fruits et légumes ou leurs produits de longue durée.

Sonderfall Romandie

Un phénomène qui, en Suisse, reste cantonné à la Romandie. Hansjorg Ernst, producteur de la Clef des champs et initiateur de Saveurs de saisons est très actif en maraîchage biologique. Lors d'une récente assemblée de Bio Suisse, il a voulu expliquer l'agriculture contractuelle à ses collègues suisses allemands. « Je n'ai suscité aucune réaction. Je crois que les gens n'ont tout

simplement pas compris de quoi il s'agit », témoigne cet originaire de Bâle, que son flop laisse encore perplexe. L'intervention suivante, sur un système de commandes

à domicile par internet, a en revanche passionné l'assistance.

La mouvance biologique est très active dans la vente directe en Suisse allemande, mais pas question de rapprocher trop les consommateurs des producteurs. « L'expression *souveraineté alimentaire* y est inconnue », poursuit Hansjorg Ernst. Pourtant, depuis 1981, la coopérative Agrico opère près de Bâle sur le modèle des Jardins de cocagne. Pour Peter Dester et

les trois autres producteurs d'Agrico, les affaires tournent puisqu'ils livrent 650 paniers par semaine. Mais l'esprit d'origine se perd. « Nous avons toujours plus de clients qui visent des produits de qualité, mais qui ne veulent pas travailler dans l'exploitation ni s'engager d'une quelconque autre manière », déclare Peter Dester.

La différence entre les deux régions linguistiques s'explique sûrement en partie par l'activité du syndicat romand Uniterre, le plus ardent défenseur du principe de souveraineté alimentaire

Six nouvelles initiatives depuis 2005

La multifonctionnalité de l'agriculture

Il reste en Suisse 6 % de population agricole, un record comparé aux pays limitrophes, l'Allemagne (2 %), la France (3 %) et l'Italie (4 %). A la faveur d'une votation populaire en 1996, les paiements directs accordés aux paysans sont conditionnés au respect d'un minimum de conditions écologiques. Les résultats sont clairs. L'agriculture biologique couvre 11 % de la surface agricole du pays, soit le troisième score européen après le Liechtenstein et l'Autriche. Le reste des surfaces est en « pro-

duction intégrée », méthode d'exploitation proche de l'agriculture biologique. La consommation de produits phytosanitaires a reculé de 38 % de 1990 à 2004 et celle d'engrais de deux tiers. Les animaux sont en général mieux traités qu'ailleurs. Et une votation populaire a décidé en novembre 2005 que les champs suisses resteraient libres d'organismes génétiquement modifiés au moins encore cinq ans. Sur le plan social, en revanche, le bilan est terne. L'écart entre

les revenus des agriculteurs et ceux du reste de la population se creuse. En 1990, le salaire de référence dans le secteur agricole équivalait à 70 % du salaire de référence dans les autres secteurs. En 2004, il tombe à 60 %. Et le pouvoir de négociation des paysans avec les transformateurs et les grandes surfaces s'érode. Ainsi, les prix à la production agricole baissent de 24 % de 1990 à 2004 alors que les prix aux consommateurs augmentent de 11 % (Ofag, 2005).

LRD



L'agriculture contractuelle se porte bien en Suisse romande

58

en Suisse. C'est lui qui pousse fortement pour des alliances nouvelles entre consommateurs et producteurs.

Front uni contre la libéralisation

« Nous ne pensons évidemment pas que toute la production suisse pourrait être écoulee dans le cadre de la vente directe ou des jardins contractuels. Mais cette forme de consommation est un formidable outil de questionnement sur les échanges commerciaux », clarifie Nicolas Bezençon. Ces projets offrent l'opportunité de rétablir un contact étroit entre consommateurs et producteurs et de discuter sur les types de production possibles, la qualité, les risques, les prix et la commercialisation. Ils stimulent une nécessaire réflexion de fond sur la notion de prix rémunérateur et sont donc utiles à toute la filière. Uniterre voit dans l'agriculture contractuelle un moyen d'ouvrir le dialogue avec les consommateurs et de faire réfléchir sur le rôle et la place des grandes surfaces.

OMC oblige, l'agriculture suisse doit se rapprocher du marché international. La protection aux frontières va baisser et les prix des produits alimentaires aussi. Pour continuer d'exercer, les paysans suisses devront diminuer leurs coûts de production et devenir concurrentiels. Voilà le menu de la réforme en discussion, qui devrait entrer en vigueur en 2011. Et qui pourrait décimer le monde paysan. Des simulations montrent que jusqu'à 40 % des agriculteurs de montagne pourraient mettre la clef sous le paillason. Tisser un partenariat fort avec la société est une question de survie pour les paysans : seul un front élargi peut empêcher la libéralisation de l'agriculture. Uniterre s'y attelle. Elle a convoqué les premières rencontres Jonction ville-campagne à Genève en avril. Cette réunion est le point de départ d'une coordination romande de l'agriculture contractuelle. Reste à espérer qu'une nouvelle vague de lopins bleus et de Tournerèves déferlera bientôt sur les campagnes romandes. ■

BIBLIOGRAPHIE

OFFICE FÉDÉRAL DE L'AGRICULTURE (OFAG).
Rapport agricole, 2005.
Disponible sur www.blw.admin.ch
www.uniterre.ch



La période de semences arrive... C'est le moment de commander de délicieux produits de proximité en Suisse romande. Passage en revue des dix initiatives d'agriculture contractuelle qui existent dans cette région du monde, dont huit ont vu le jour depuis un an. Deux types de paniers sont proposés : ceux qui contiennent essentiellement des fruits et légumes, ceux qui contiennent des produits de garde. Les deux sont complémentaires.

Les Jardins de cocagne

Région : canton de Genève

Date de création : 1978

Nombre d'adhérents : 400 familles

Type de produits : fruits et légumes de production biologique, anciennes variétés dans la mesure du possible.

Livraison : hebdomadaire, dans 43 points de distribution.

Prix : la grande part (famille de deux adultes + deux enfants) varie de 1140 à 1500 francs selon les revenus du ménage. La petite part (2/3 de la grande part) de 840 à 1200 francs. Chaque nouveau membre doit acheter au minimum une part sociale de la coopérative d'un montant de 50 francs et effectuer des demi-journées de travail (4 heures) : quatre par an pour les grandes parts et trois pour les petites parts. Les demi-journées non effectuées sont facturées 65 francs.

La liste d'attente pour adhérer aux Jardins de cocagne étant longue, une deuxième coopérative pourrait voir le jour.

www.cocagne.ch

L'affaire Tournerève

Région : canton de Genève

Date de création : 2003

Nombre d'adhérents : 1300 familles.

Type de produits : céréales en grain et en farine, huile, jus de fruit, lentilles, haricots, miel et saucisse. Quelques producteurs sont en agriculture biologique.

Livraison : deux fois par an, en octobre et novembre dans cinq points de distribution.

Prix : 170 francs ou 178 (avec saucisse).

www.terre-avenir.ch

Rubrique « agriculture contractuelle »

Le Panier à pattes

Région : canton de Genève

Date de création : 2006

Nombre d'adhérents : en lancement

Type de produits : pommes, poires, jus de fruits, un poulet, une terrine de bison, un bon de 50 francs à échanger dans une ferme qui élève des moutons et des agneaux.

Livraison : une fois par an, en octobre. Le bon peut être échangé à la convenance du consommateur.

Prix : en discussion.

Nicolas Bezençon : n.bezencon@uniterre.ch

Le Jardin potager

Région : Lausanne et environs
(triangle entre Nyon, Echallens et Pully)

Date de création : 2006

Nombre d'adhérents : 105 familles.

Type de produits : fruits et légumes de saison, production biologique.

Livraison : tous les jeudis, à sept points de distribution à Lausanne et dans cinq autres villes de l'agglomération.

Prix : le grand panier (6 kg) 1250 francs, le petit (4,5 kg) 850. En outre, chaque membre doit acquérir deux parts sociales de la coopérative au prix de 100 francs chacune et se rendre disponible pour trois ou quatre demi-journées de travail au champ par an.

www.lejardinpotager.ch

L'Agrihotte

Région : Vevey et environs

Date de création : 2005

Nombre d'adhérents : 150 familles.

Type de produits : huile, courges, oignons, pommes de terre, carottes, pommes, saucissons, tomates et vinaigre.

Livraison : deux fois l'an, en janvier et octobre.

Prix : petite hotte, 82 francs (107 francs avec cinq litres de jus de raisin), grande hotte 160 (185 francs avec le jus de raisin).

www.lagrihotte.ch

Sur ce site figure aussi la liste de tous les détaillants du district de Vevey qui vendent des produits locaux.

Association pour le développement du Pays-d'Enhaut

Région : Pays-d'Enhaut

Date de création : 1995

L'Association pour le développement du Pays-d'Enhaut (ADPE) promeut le commerce local par différents moyens : un label régional de terroir, la production contractuelle de porcs entre l'Association des producteurs de porcs et deux artisans bouchers de Château-d'Oex, des commerces et restaurants de la vallée ambassadeurs de produits authentiques et un répertoire d'adresses de vente directe.

www.pays-denhaut.ch

Le Lopin bleu

Région : canton de Neuchâtel et environs

Date de création : 2005

Nombre d'adhérents : 155 familles.

Type de produits : le panier classique contient de l'huile, des pommes de terre, des pommes, oignons, farine de blé, jus de fruit, miel, noix et fromage (du gruyère). Le panier découverte inclut des poires à cuire, de la farine d'épeautre, de seigle et de sarrasin, du vin et du raisiné.

Livraison : fin novembre lors de la foire de Bio Neuchâtel.

Prix : 100 francs pour le panier classique, 60 pour le panier découverte.

www.lopinbleu.ch

L'Abbaye de Fontaine André

Région : ville de Neuchâtel et environs

Date de création : 2005

Nombre d'adhérents : 40 familles

Type de produits : légumes biologiques.

Livraison : tous les jeudis de mai à décembre, une fois par mois de décembre à avril. Sept points de livraison en ville et autour de Neuchâtel.

Prix : 500 francs pour le demi-panier (une à deux personnes), 800 pour le panier entier (trois à quatre personnes).

Urs Weber : 032 724 47 79

La Clef des champs

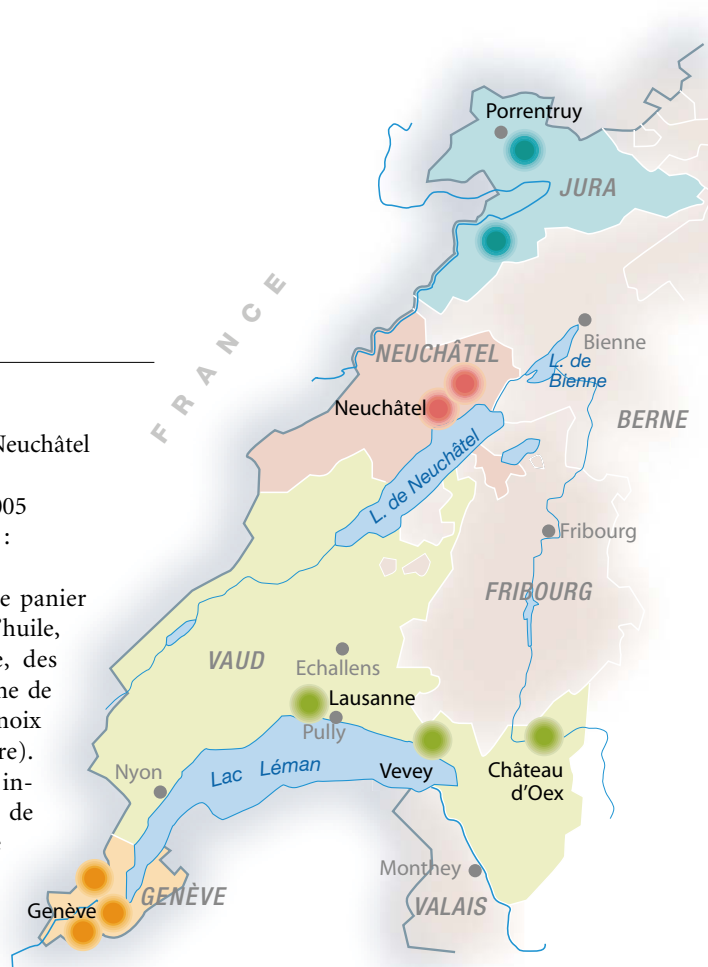
Région : canton du Jura

Date de création : 1980

Nombre d'adhérents : 130 familles.

Type de produits : légumes d'agriculture biologique. Depuis peu, il est aussi possible d'avoir de la viande (5 kg tous les deux mois) et des fruits.

Livraison : tous les jeudis, de fin avril à début décembre, une fois par mois de décembre



à avril. Il existe cinq points de livraison répartis dans le canton.

Prix : 720 francs pour la part standard (famille avec deux enfants) et 1030 pour la grosse part (famille avec trois adolescents). Chaque membre doit en outre s'acquitter d'une part sociale de la coopérative d'une valeur de 100 francs et fournir six demi-journées de travail par an ou payer 15 francs/heure de travail non effectué.

www.clef-des-champs.ch

Saveurs de saisons

Région : canton du Jura et Jura bernois

Date de création : 2006

Nombre d'adhérents : en lancement.

Type de produits : huile, farines de diverses céréales, fromages, pommes, jus de pomme, confiture, sirop, miel, tisane, courgettes en conserve aigre-doux. Des saucisses et de la viande séchée sont en option. Il est aussi possible de s'inscrire pour un panier de viande fraîche qui contient des saucisses à rôtir et des morceaux de viande à choix. Les produits sont issus de l'agriculture biologique.

Livraison : en une fois, fin octobre.

Prix : 150 francs pour le panier de base, 180 avec les carnés. Le panier de viande fraîche coûte 200 francs.

www.saveurs-de-saisons.ch